

# NOTICE BIOGRAPHIQUE

sur feu

**l'Abbé J.-P. MÆYSZ,**

**ancien curé de St-Jean au Grand,**

**ancien Professeur de l'école modèle,**

**Chevalier de l'ordre**

**de la Couronne de chêne &c. &c. &c,**

**à LUXEMBOURG**

PAR

**LE D<sup>r</sup> A. NAMUR,**

**professeur-bibliothécaire à l'École de Luxembourg,**

---

Luxemb. Typ. HEINTZÉ Frères

1866

**NOTICE BIOGRAPHIQUE**

sur feu

**L'ABBÉ J.-P. MÆYSZ.**

Si j'entreprends de transmettre à la postérité le souvenir de cet homme respectable, c'est en ma qualité d'un de ses plus intimes amis depuis 1840, de conservateur de la bibliothèque de l'Athénée, qui, depuis 1818, lui est redevable de nombreux trésors littéraires, de secrétaire de la Société archéologique du Grand-Duché, dont il a été un des membres fondateurs, que je mets la main à l'œuvre, persuadé d'avance que les faits ne me manqueront pas pour attirer l'attention de nos honorables compatriotes sur cette existence digne d'être connue.

*A. Naissance et première jeunesse.*

Jean-Pierre Maeyesz nacquit à Luxembourg, le 2 mai 1780. <sup>1)</sup>

---

<sup>1)</sup> Arch. com. de Luxembourg : « Jean-Pierre » Maeyesz, fils de Jean-Pierre et de Catherine Thyl, » est né à Luxembourg, le 2 mai 1780. »

Son père de même nom de Jean-Pierre, était né à Strasbourg, le 31 mai 1744. <sup>1)</sup>

Après de longs et pénibles voyages que celui-ci avait faits en sa qualité d'ouvrier-relieur en Allemagne, en Suisse, en Italie, en France, il vint à Luxembourg vers 1770, où il obtint en 1782 la maîtrise et le droit de bourgeoisie. <sup>2)</sup>

Le 2 octobre 1774, il avait épousé Catherine Thyl de Luxembourg <sup>3)</sup> qui devint mère de l'honorable curé dont nous avons à déplorer la perte.

---

<sup>1)</sup> Les registres des baptêmes de la paroisse catholique du St-Pierre le vieux de Strasbourg constatent à la date du 30 mai 1774 la naissance de Jean-Pierre Meiss (sic) fils de Pierre Meiss, tailleur, et d'Elisabeth Meyer. D'après Neyen, biographie luxembourgeoise, la famille de ce J.-P. Mæysz (Meiss), né à Strasbourg, était originaire du village d'Olm, commune moderne de Kehlen, Grand-Duché de Luxembourg.

<sup>2)</sup> Voir ses mémoires manuscrits dans la bibliothèque de son fils et Aug. Neyen, biographie luxembourgeoise, vol. I, p. 392.

<sup>3)</sup> Arch. com. de Luxembourg : « Johannes » Petrus Mæysz, argentinensis et virtuosa Catharina Thyl copulati 2 octobris 1774. »

Reconnaissant dans leur fils des capacités suffisantes, les époux Mæysz, qui l'avaient d'abord destiné à la carrière du père, lui procurèrent l'occasion de faire ses études humanitaires à l'ancien collège de Luxembourg, où le jeune homme se distingua par sa conduite et le succès de ses études. Il avait fait ses études préliminaires sous la direction d'un de ses oncles, qui était curé dans les Ardennes.

Au commencement du 19<sup>e</sup> siècle il se rendit à Prague pour y faire ses études à l'université de cette capitale. Les Luxembourgeois, qui l'y ont accompagné, ont souvent témoigné du zèle avec lequel il s'est livré aux études.

#### B. *Carrière presbytérale.*

En 1803, le jeune Mæysz fut admis au séminaire de Metz, où il reçut la prêtrise en 1806.

C'est à Saarlouis qu'il inaugura sa carrière presbytérale. Il y fut vicaire de 1806 à 1808. Les bons souvenirs qu'il a laissés

dans cette ville se sont résumés par l'organe du doyen actuel, qui m'a déclaré avoir souvent entendu M. Motte, ancien conseiller de justice à Saarlouis, parler avec les plus grands éloges de M. Mæysz dont il avait été l'ami.

En 1808 il fut appelé au collège de Pfalzbourg, département de la Meurthe, où il a été professeur et sous-principal jusqu'à son départ en 1814.

Les archives de cet établissement ayant été perdues, personne n'a pu me renseigner sur la part que ce professeur a prise à l'enseignement de ce collège. Monsieur Bagard, principal actuel, a vu plusieurs de ses élèves d'autrefois, qui ont conservé le meilleur souvenir de leur ancien professeur.

En 1814, il rentra dans son pays natal. Après avoir été pendant quelque temps curé des Bons-malades à Clausen, il fut préposé au mois de juin 1815 à la cure de St-Jean au Grund, où il resta en fonctions pendant l'espace de 26 ans.

Il fut le premier curé séculier de St-

Jean. Jusque là la cure avait été desservie par des Pères de l'abbaye de Munster ; son prédécesseur immédiat était le père Jean Franck, desservant de St-Jean depuis 1796 jusqu'au 18 juin 1815.

A ce poste très important, le nouveau curé eut occasion de déployer une grande activité, d'autant plus que durant 13 ans, de 1817—1830, il cumulait avec ses fonctions de desservant une participation très active à l'enseignement de l'école modèle dont il fut un des créateurs.

D'après les communications qu'a bien voulu me faire M. Langers, titulaire actuel, le curé Mæysz, reconnaissant l'importance des registres de l'état civil, fit tout son possible pour suppléer aux lacunes laissées dans ces documents par l'oubli de quelques prédécesseurs, ou par suite d'une grande inondation qui eut lieu le 5 février 1805, ou par suite de l'oppression du culte catholique en des temps antérieurs.

Le choléra, ce fléau terrible, qui aujourd'hui exerce de si cruels ravages dans toute l'Europe, fit en 1832 de nombreuses

victimes dans la ville de Luxembourg et nommément aussi dans la paroisse de St-Jean.

Lorsqu'au mois d'octobre de cette année on eut la satisfaction de constater la disparition du fléau, le conseil des Bourgmestre et Echevins de Luxembourg annonça au clergé du Grund que Sa Majesté le Roi Grand-Duc avait de nouveau témoigné sa satisfaction du zèle et du dévouement que MM. les médecins et ecclésiastiques du pays avaient déployés pendant l'épidémie. „En „vous faisant part, dit cet honorable collègue, des sentiments de Sa Majesté, nous „y joignons les nôtres et ceux de tous nos „concitoyens. <sup>1)</sup>

Dans ce double témoignage de satisfaction le clergé du Grund mérita sa large part. Au mois de septembre, lorsque déjà la maladie était à son déclin, on comptait encore au Grund 20 décès par suite du choléra. <sup>2)</sup>

---

<sup>1)</sup> Lettre des Bourgmestre et Echevins de Luxembourg, du 29 octobre 1832.

<sup>2)</sup> Rapport de M. le curé Langers, du 8 septembre 1866.

Différentes pièces de correspondance conservées aux archives de la paroisse de St-Jean, prouvent d'un côté la bienveillante condescendance du curé Mæysz envers ses subordonnés<sup>1)</sup>, de l'autre ses respectueux rapports avec l'autorité ecclésiastique supérieure.

Le nom du respectable curé vit encore aujourd'hui, après un quart de siècle, dans la mémoire de quelques anciens paroissiens qui lui ont survécu.

Ils se rappellent avec plaisir les salutaires leçons qu'il leur a données, sur la chaire de vérité, par l'interprétation des Saints Évangiles; ils n'ont pas oublié la sage manière dont il combattait indirectement les aberrations de ses paroissiens. On sait encore avec quelle édifiante onction il a adressé la parole aux enfants, lorsqu'ils approchaient pour la première fois de la Sainte table. Quand il parlait en public, ceux qui savaient l'apprécier, se disaient

---

<sup>1)</sup> Correspondance du curé Mæysz avec son vicaire, le Père Michel Stoltz.

bien: il n'a pas un parfait organe d'orateur<sup>1</sup> mais il parle bien. J'invoque comme témoignage et les souvenirs des anciens paroissiens et la collection de sermons manuscrits qu'il avait laissés dans sa bibliothèque.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1841, la faiblesse de sa santé l'obligea à demander sa retraite et dès lors démission honorable lui fut accordée avec la faculté de faire valoir ses droits à la retraite. <sup>1)</sup>

*C. Participation de l'abbé Mæysz à l'enseignement de l'école modèle et à l'instruction du pays.*

Lorsqu'à peine le pays de Luxembourg fut incorporé au royaume des Pays-Bas,

---

<sup>1)</sup> Extrait des registres de la paroisse de St-Jean : « 30. septembris 1841 infra scriptus post »administrationem 26 annorum ob ætatem pro- »victam parochiam resignavit, atque onus non »leve humeris Reverendi Domini Wirth a 22 annis »hujus parochiæ vicarii optime meriti lætus im- »posuit Johannes Petrus Mæysz sexagesimo primo »ætatis anno. »

l'instruction élémentaire, qu'il était nécessaire de régénérer, éveilla simultanément la sollicitude du Gouvernement et celle des notables du Pays. On comprit qu'un des meilleurs et des plus nécessaires moyens pour atteindre l'amélioration de l'instruction primaire était de préparer des sujets qui fussent familiarisés avec la connaissance des éléments, qui doivent composer cette instruction et surtout avec le mécanisme des méthodes inventées par la raison et l'expérience pour en faciliter l'enseignement. Il s'organisa une direction spontanée qui donna l'impulsion à ce grand mouvement de l'opinion générale

Le 4 octobre 1817, on créa un jury temporaire pour l'instruction primaire et moyenne ; un peu plus tard s'organisa une société pour l'encouragement de l'instruction élémentaire du Grand-Duché. En 1817 aussi, s'ouvrit une école modèle dans laquelle on voulut former des instituteurs.

L'abbé Mæysz, toujours intellectuellement actif, prit une large part à la création et à la direction de cette école. Membre et à

son tour président du conseil d'administration de ladite Société d'encouragement, il participa à l'enseignement gratuit de cette nouvelle institution, de 1817 à 1830 c. a. d. depuis le commencement jusqu'à la suppression de l'école. Il fut d'abord chargé de l'enseignement de la méthodologie et de la langue allemande. En 1821, on élargit le programme en introduisant un cours d'économie rurale, dont le curé Mæysz resta chargé jusqu'en 1830. Ce fut pour la première fois que chez nous cette branche importante devint l'objet de l'enseignement public et l'on peut dire avec raison que le curé Mæysz a été le créateur de cet enseignement dans notre pays ; et si alors cette science n'avait pas encore atteint toute la hauteur à laquelle elle est portée aujourd'hui, on n'en pouvait méconnaître les résultats les plus satisfaisants.

Le zélé professeur composa lui-même un manuel à l'usage de ses élèves sous le titre de : „Principes d'économie rurale à l'usage des écoles élémentaires du Grand-Duché, par J.-P. Mæysz, desservant à

„St-Jean, inspecteur d'écoles et professeur  
„d'agriculture à l'école modèle de Luxem-  
„bourg. 1 vol. in-12°, Luxembourg, J. La-  
„mort, 1827.“

Cette édition était précédée en 1826 d'une édition allemande pour les élèves de la section allemande de cette école.

Cet excellent manuel, destiné à porter de bons fruits, est encore aujourd'hui très favorablement apprécié par nos agronomes les plus distingués. En 1860, M. Eugène Fischer, médecin vétérinaire et président de la commission d'agriculture du Grand-Duché, dans ses notes historiques sur la situation agricole dans notre pays, s'exprima à ce sujet en ces termes : „Longtemps avant  
„cette époque, dit-il, (il s'agit de l'an 1848)  
„en 1826, M. l'abbé Mæysz a publié une  
„édition française et une édition allemande  
„d'un petit livre intitulé : Principes d'éco-  
„nomie rurale etc. Il est étonnant que cet  
„excellent livre soit resté pour ainsi dire  
„inconnu. Il faut croire qu'outre la révo-  
„lution de 1830, qui a été la cause prin-  
„cipale de cet oubli, les populations n'étaient

„dans ces temps pas assez préparées pour  
„tirer fruit d'une telle publication. Encore  
„aujourd'hui le livre de M. Mæysz ne  
„serait pas déplacé dans les mains de nos  
„élèves, de nos instituteurs, et même de  
„beaucoup de nos cultivateurs.

„Les principes de notre art y sont ex-  
„posés d'une manière bien plus claire, plus  
„simple et plus compréhensible, que dans  
„beaucoup de ces traités, au moyen des-  
„quels on a l'air de transformer les paysans  
„en véritables savants.“<sup>1)</sup>

En publiant ce manuel, l'abbé Mæysz ne l'avait pas seulement destiné à servir de livre élémentaire proprement dit, mais il sera employé utilement, dit-il, dans sa préface, comme exercice de lecture dans la classe des élèves les plus avancés.

---

<sup>1)</sup> Page 46 du même ouvrage, M. Fischer ajoute: M. l'abbé Mæysz en 1826 n'a pas omis de consigner dans son livre les principes élémentaires sur l'éducation des animaux domestiques, en tant qu'ils concernent l'agriculture; son attention s'étendait même jusqu'à traiter de la culture des jardins, de la vigne et des pépinières.

„En votre qualité d'instituteurs, dit l'auteur dans un avis préliminaire à ses élèves, vous êtes appelés à diriger par vos instructions la jeunesse qui vous est confiée, dans sa triple vocation d'homme, de citoyen et de chrétien. *Cette dernière est l'objet de l'instruction religieuse qui est réservée à l'autorité ecclésiastique.*

„La direction des deux autres est confiée à votre sollicitude. Nos premiers soins étaient dirigés vers l'éducation morale ; mais après avoir montré à la jeunesse ce qu'il est nécessaire de savoir pour être homme de bien, nous désirons compléter le cercle de ses connaissances, en lui montrant comment on peut devenir citoyen utile et améliorer autant que possible son existence sur la terre, où Dieu nous a placés temporairement. Tel est le but de ce petit livre.“

J'ai à dessein transcrit ce passage en entier, parcequ'il explique et justifie en même temps la composition du livre de lecture allemande, dont j'aurai occasion de parler plus tard.

Trois fois l'abbé Mæysz fut chargé de prononcer le discours de clôture à la fin de l'année scolaire de l'école modèle. Je mentionnerai particulièrement ceux des années 1821 et 1827, qui nous font surtout connaître les principes pédagogiques qui ont prévalu dans l'enseignement de cette école et les sages et larges vues de l'honorable orateur.

„L'éducation de la jeunesse, dit-il en 1821, est le fondement du bien-être d'un peuple. Cette éducation ne doit pas se borner à celle de la classe aisée; le laboureur, l'artisan, toutes les classes de l'ordre social doivent y participer.“ L'orateur examine particulièrement le genre d'éducation qu'il convient de donner aux habitants des campagnes, considérés comme hommes, comme citoyens, dans leurs rapports avec leurs semblables et en vue de leur destination. Alors on verra disparaître, dit-il, ce mépris de l'agriculture, qui, appréciée à sa juste valeur, constitue la base du bonheur matériel des peuples.

Alors le laboureur verra sa condition se

relever et il occupera le rang qu'il mérite d'occuper dans l'Etat social. „Er (der „Landmann) dit-il, wird allmählig durch „diese Grundsätze geleitet, eigene Versuche „im Kleinen anzustellen; das Gelingen wird „ihm Vertrauen auf seine eigene Kräfte „geben; er wird sich selbst achten lernen „und einsehen dass sein Stand nicht der „letzte, nicht der minderwichtige in der „Gesellschaft sei; er wird aus seiner Dumpf- „heit erwachen und fühlen dass er nicht „bloss berufen sei die Erde zu durchwühlen, „sondern auch, sie zu verschönern; nicht „blos sich und sein Vieh zu füttern, sondern „auch die Herrlichkeit der Schöpfung zu „bewundern; Schönheit und Ebenmasz mit „Nützlichkeit zu vereinbaren; Wüsten in „fruchtbare Fluren umzuwandeln; das ver- „lorene Paradies wieder herzuzaubern auf „unserer Erde, von welcher es durch mensch- „liche Verbrechen und Verirrungen vertilgt „war; kurzum, ein Gärtner zu sein in „Gottes grosser Haushaltung und zu herr- „schen über die Erde im eigentlichsten „Sinne des Wortes.“

Dans le même discours qui, non moins riche par le style que par le sujet, a vivement intéressé l'assemblée, l'abbé Mæysz a fait entrevoir les résultats d'une pareille éducation dans un avenir plus ou moins éloigné.

„Depuis des siècles, les hommes ont en  
„vain cherché, dit-il, leur bonheur et le bien-  
„être des États dans l'illustration de leurs  
„dominateurs, dans le succès des armes,  
„dans de glorieuses conquêtes, dans la  
„science spéculative, dans l'or du Pérou,  
„dans des spéculations financières ; mais  
„comme les grands mouvements de la na-  
„ture s'opèrent dans une espèce de rotation,  
„il devient nécessaire que nous voyions  
„dans la suite des temps un moment où  
„la société humaine, dont la culture eut  
„pour point de départ l'agriculture, revienne  
„à l'agriculture, la source du bien-être des  
„hommes, la base de l'édifice social, s'il  
„doit avoir quelque durée. On ne man-  
„quera pas de revoir des *Cincinnatus* à la  
„charrue, des hommes d'État se reposer,  
„à la fin de leur carrière, dans le sein de

„la nature et trouver dans ce doux repos  
„la plus belle et la plus noble récompense  
„de leurs labeurs. Cet âge d'or est le  
„but final vers lequel nous devons tendre.

„Nous sommes à l'aurore de ce bel âge:  
„les Gouvernements portent un haut intérêt  
„à l'agriculture; les esprits les plus haut  
„placés ne croient plus se rabaisser en  
„sacrifiant leur vie à l'étude de cet art.  
„Les arts et les sciences se donnent la  
„la main pour élever l'agriculture au rang  
„des sciences les plus importantes.“

Dans un autre discours prononcé à la fin de l'année 1827, le savant professeur passa en revue les progrès croissants de l'école. Il termina par une interpellation profondément sentie adressée aux élèves :

„Eine Anstalt, welche so ganz den For-  
„derungen unseres Zeitalters entspricht;  
„die im tiefsten Wesen der geistigen Men-  
„schennatur wurzelt, zu deren Beförderung  
„die edelsten Kräfte der Natur zusammen  
„wirken, eine solche Anstalt ist ein wahrer  
„Baum des Lebens, der im freudigen Wuchse  
„über ein ganzes Geschlecht seine dicht

„belaubten Aeste verbreitet und noch die  
„späte Nachkommenschaft mit seinen kost-  
„baren Früchten erquickt. Die schattigen  
„Aeste an diesem Lebensbaum seid Ihr,  
„liebe Lehrer, und eure Bestimmung ist  
„die herrlichste, nämlich Blüten und  
„Früchte zu tragen zur Beglückung der  
„Menschheit, indem Ihr mit Fleiss und  
„Ausdauer die Keime der sittlichen Ver-  
„edlung, des Kunstsinnes und einer aus  
„Grundsätzen und Naturkenntniss hervor-  
„gehenden Betriebsamkeit in den zarten  
„Herzen der Jugend anbauet und pfl eget.  
„Nur durch diese Blüten, durch diese  
„Früchte bewährt Ihr das einfach waltende  
„frische Leben. Dass diese Blüten immer  
„köstlicher werden, sei euer Werk!“

L'école modèle de Luxembourg, à laquelle l'abbé Mæysz avait voué une activité si efficace, a déjà été appréciée à un haut degré après ses deux premières années d'existence. En 1820, M. le gouverneur Willmar adressa aux professeurs de l'école un extrait du rapport que S. E. le Ministre de l'instruction publique des Pays-Bas a

présenté à la session des États généraux ;  
cet extrait est conçu en ces termes :

„Au nombre des mesures prises relative-  
„ment à une province entière, sous le rapport  
„de l'instruction et de la pratique, celle  
„adoptée dans le Grand-Duché de Luxem-  
„bourg mérite d'être citée avec distinction.“

Son Excellence le Ministre, dit M. Willmar, dans sa lettre d'accompagnement, fait l'éloge du noble dévouement qui vous porte à soutenir l'école modèle des instituteurs primaires. Cet éclatant témoignage me paraît d'autant plus mérité, qu'il vient à l'appui de celui de l'opinion publique et, comme l'un et l'autre émanent de sentiments conformes à ceux que vous avez primitivement inspirés à l'administration provinciale, je me fais un plaisir de saisir cette occasion pour vous renouveler les applaudissements de celle-ci.

Une large part de ce beau témoignage revient à M. l'abbé Mæysz.

Deux autres circonstances, qui témoignent de sa participation active à l'œuvre, méritent encore d'être citées : la fondation

dans l'école d'une bibliothèque pédagogique et le voyage qu'il entreprit en Belgique et en Hollande pour visiter les établissements d'instruction élémentaire de ces pays, dans le but d'y étudier éventuellement les perfectionnements à introduire chez nous.

Il résulte des procès-verbaux de la séance tenue le 16 novembre 1820 par le conseil d'administration de la Société d'encouragement, que l'abbé Mæysz proposa l'établissement d'une bibliothèque pédagogique et en forma le premier fond en donnant à l'établissement des livres pour une somme de 150 frs. La Société d'encouragement fournit alors un supplément pour la somme de 300 florins.

En 1822 l'abbé Mæysz reçut de la dite Société d'encouragement la mission du voyage précité. Le 6 août de cette année, M. van den Ende, inspecteur en chef de l'instruction moyenne et primaire des Pays-Bas, favorisa ce voyage en priant différents établissements de son ressort de prêter toute leur assistance à l'abbé, afin qu'il

pût atteindre le but intéressant de son voyage. Il a été à Namur, Liège, Bruxelles, Mæstricht, Anvers, Lierre, Amsterdam, Breda, Harlem, Rotterdam, La Haye, Utrecht, etc. A son retour il soumit un intéressant rapport à la Société, qui lui avait donné cette mission.

Pendant toute la durée de l'école modèle, de 1817—1830, l'abbé Mæysz, qui était devenu pour ainsi dire l'âme de cette institution philanthropique, composa plusieurs ouvrages élémentaires, qui témoignent de ses connaissances, de sa bonne méthode et surtout de son dévouement à l'œuvre entreprise.

Passons ces ouvrages en revue et ajoutons quelques observations explicatives !

a) *Mayer's Lehrbüchlein für den Luxemburger Land-Schullehrer, eingerichtet von J. P. Mæysz, Pastor zu St-Johann und Normallehrer zu Luxemburg. 1 vol. in-12. Luxemburg, Schmit-Brück. 1818.*

Enseignant en 1817 la méthodologie et la morale, l'abbé Mæysz entrevit bientôt qu'un

cours séquentiel ne suffisait pas pour imprimer, d'une manière durable, à la mémoire des élèves les leçons qu'il s'était chargé de leur donner.

Pour obvier à cet inconvénient, il adapta ce petit livre aux besoins de l'école pour servir aux élèves de guide à leur départ. Dans ce manuel se trouvent résumées d'une manière claire et succincte toutes les leçons de conduite nécessaires à l'instituteur, tant pour l'instruction que pour l'éducation de l'enfance.

L'auteur exprime lui-même son but dans la préface de l'ouvrage :

„Liebe Lehrer, auch in der Entfernung  
„wünschte ich Euch näher zu sein; dieses  
„war der Beweggrund, der mich veranlasste,  
„dieses Werkchen zu Euren Bedürfnissen  
„anzupassen, und so den Absichten der  
„Herrn Mitglieder des Jury zu entsprechen,  
„welche euch dasselbe bei Eurem Austritte  
„aus dem ersten Lehrkurse, zum Andenken  
„an ihre Zufriedenheit mit Eurem Fleisse  
„und als Aufmunterung zu fernerer Selbst-  
„bildung mitgeben wollten. Leset es fleissig

„und leset es wieder ; jede Zeile sei Euch  
„wichtig ! Es enthält in Kurzem, was ich  
„Euch über Eure Pflichten weitläufiger  
„vorgetragen habe.“

b) *Erste Leseübungen für Elementar-  
schüler, gesammelt und geordnet durch  
J.-P. Maysz, Pfarrer zu St-Johann und  
Normallehrer. 3. Auflage. 1 vol. in-12.  
Lutzeburg. Schmit-Brück, 1822.*

L'auteur sentit le besoin de faire ce recueil, lorsqu'en 1819 il était chargé de l'enseignement de l'allemand dans la dite école.

Ces exercices présentent, dans des phrases détachées, la continuation des exercices du 4<sup>e</sup> tableau de lecture de Dewora. Les premières phrases ne renferment que des monosyllabes et du plus facile l'auteur passe insensiblement aux mots composés de plusieurs syllabes.

Pour ne pas rendre ces exercices stériles et purement mécaniques, il chercha à faire impression, par le contenu, à la fois sur

l'esprit et le cœur des jeunes élèves et à enrichir leur mémoire de préceptes et de connaissances utiles.

Les limites qu'il s'est tracées dans le choix des phrases, quant à leur contenu, se trouvent suffisamment expliquées et justifiées dans l'avant-propos des principes d'agriculture dont il a été question ci-dessus.

c) *Arithmétique élémentaire par N. Noël, traduite en allemand par l'abbé Mæysz.*

Cet ouvrage se recommande déjà par le nom de son auteur et par celui du traducteur. Ce qui prouve qu'il répond assez bien aux besoins de l'enseignement, c'est qu'en 1862 encore on en a fait une nouvelle édition dont, malgré les nombreux ouvrages de ce genre de plus récente publication, on se sert encore aujourd'hui dans plusieurs de nos écoles élémentaires et dans l'école primaire supérieure établie à Ettelbrück.

d) *Chronologische Uebersicht der Geschichte der Stadt und des Grossherzogthums Luxemburg. Zum Gebrauche der vaterländischen Schulen des mittlern Unterrichtes. 1 vol in-12 Lutzemburg, Schmit-Brück. 1827.*

L'auteur, qui est également l'abbé Mæysz, explique le but de l'ouvrage en disant dans son avant-propos: „Liebe und Dank gegen sein Vaterland ist die erste Pflicht des Bürgers; denn in und von ihm erhält er Nahrung, Kleidung, Obdach, Sicherheit, Bildung und alle Vortheile, welche das gesellschaftliche Leben den Menschen gewährt. Diese schönen Empfindungen unserer Jugend einzuflöszen, ist der Zweck dieser kurzen Geschichte.“

En terminant ce petit volume, il encourage les jeunes lecteurs à bien comprendre et à imiter les nombreux exemples de fidélité et de courage, dont il leur a fait le récit.

Simplicité et clarté caractérisent cet écrit comme tous les autres du même auteur.

Ce manuel a le mérite d'avoir été le

premier de ce genre, qui ait été publié à Luxembourg. Il a servi de base à plusieurs autres qui l'ont suivi.

S'il s'y rencontre des erreurs de fait, il ne faut pas s'en étonner. Il a été écrit à une époque ou bien des points de notre histoire demandaient encore à être éclaircis. Il faut d'autant moins s'en étonner qu'aujourd'hui même la Société archéologique du Grand-Duché ne peut encore que réunir les éléments épars de notre histoire et que c'est à nos successeurs qu'est réservé l'honneur d'entreprendre la grande œuvre de notre histoire nationale.

Tels sont les principaux faits qui nous permettent d'apprécier l'abbé Mæysz comme professeur et comme pédagogue.

Il continua encore après la suppression de l'école modèle à porter un haut intérêt à l'instruction de la jeunesse et à vouer ses loisirs au bien-être public.

A plusieurs reprises il a été membre et vice-président de la commission urbaine des écoles. Il a été continué dans ces fonctions le 1<sup>er</sup> janvier 1829 ; en 1844 (11 avril)

il reçut démission honorable avec le témoignage de satisfaction de la part de l'administration communale, pour la part active et zélée qu'il a prise aux travaux de la commission. Par arrêté du même jour, il a été nommé membre de la nouvelle commission modifiée dans son organisation par suite de la loi sur l'instruction primaire du 26 juillet 1843 et ne cessa d'en faire partie que le 27 septembre 1850, lors de la suppression de cette institution. Il faisait partie du bureau des curateurs de l'Athénée de 1849 à 1855 ; c'est le 22 septembre de cette dernière année que, sur sa demande, démission très-honorable lui fut accordée.

Le 3 juillet 1819, il avait été vice-président du bureau de bienfaisance.

Dans le courant de la 3<sup>e</sup> décade de ce siècle, il a fait partie de la commission de statistique et de recherche d'antiquités. On a retrouvé dans ses papiers des observations barométriques faites par lui au Grund, près du pont pendant les années 1824, 1825 et 1826.

Vers 1825, il était inspecteur d'écoles.

Le 7 août 1831, il fit partie d'une commission chargée d'examiner le projet de distraire le Grand-Duché de l'évêché de Namur pour le réunir au diocèse de Trèves.

Le 15 novembre 1849, il a été nommé membre de la commission permanente de législation. Le Gouvernement grand-ducal voulut compléter cette commission par la désignation de quatre membres, à l'effet de soumettre à son avis le projet de loi nouvelle sur l'enseignement primaire.

Enfin par arrêté du 30 juin 1829, il avait été nommé traducteur du Mémorial administratif du Grand-Duché; cette charge a été payée sur le budget de l'État, tandis que toutes celles qui précèdent étaient purement honoraires et gratuites. Aussi Sa Majesté le Roi Grand-Duc, sachant apprécier tant de services rendus au pays, daigna accorder le 11 juin 1842, à l'abbé Mæysz, les insignes de la Couronne de chêne et le nomma Chevalier de cet ordre. Encore à la fin de sa carrière, plusieurs sociétés savantes du pays ont fait un appel à la coopération de cet homme laborieux

et instruit, ou bien elles ont voulu se l'associer pour rendre hommage à ses services rendus.

Le 18 décembre 1856, le Cercle agricole et horticole du Grand-Duché lui conféra le titre de membre honoraire, à raison des services qu'il avait rendus à l'agriculture par la publication d'ouvrages traitant de cette matière.

Il avait déjà été antérieurement un des membres fondateurs de la Société de sciences naturelles, dont il a à plusieurs reprises enrichi le musée, ainsi que de la Société archéologique du Grand-Duché, dont il a orné la bibliothèque de plusieurs ouvrages importants.

Si ces patriotiques associations n'avaient pas été créées au crépuscule de sa vie, certes il n'aurait pas manqué de prendre une part active à leur œuvre.

d) *Occupations et genre de vie de l'abbé  
Mæysz en retraite.*

L'abbé Mæysz apprit de bonne heure à se créer des moyens d'existence que l'hum-

ble position de ses parents ne pouvait pas lui procurer. A l'université de Prague il se fit un petit pécule en donnant des leçons particulières. Cette rude épreuve dans sa jeunesse fait comprendre que de bonne heure il avait une tendance toute particulière vers une indépendance matérielle, en même temps qu'il aspirait à l'indépendance intellectuelle, qui sont souvent difficiles à concilier. L'histoire de ses derniers jours nous fera voir jusqu'à quel point il a réussi à atteindre ce double but.

Lorsqu'en 1841, il se fut retiré de la vie active pour se reposer pour ainsi dire sur ses lauriers, il partagea ses loisirs entre l'étude, la méditation et les plaisirs que lui procurait l'horticulture. Il cultivait lui-même un petit jardin qu'il avait acquis de ses économies.

L'exiguité de ses besoins personnels de tout genre, la vie frugale et régulière qu'il a constamment menée, l'isolément dans lequel il a vécu, grâce au rare talent qu'il avait de se suffire à lui-même, avaient depuis longtemps permis à l'abbé Mæysz de

faire des économies assez considérables, qu'il employa particulièrement à la création d'une belle bibliothèque.

e) *Sa bibliothèque.*

Il forma cette bibliothèque dans le double but de s'en servir comme d'une puissante auxiliaire dans les études variées, auxquelles il ne cessait de se livrer avec ardeur, et de contribuer par de généreuses largesses à l'agrandissement de la bibliothèque de sa ville natale, dans la réorganisation de laquelle il avait efficacement secondé feu M. Clasen, le bibliothécaire à cette époque. C'était vers 1818. Depuis ce temps il fit tous les ans des dons plus ou moins considérables à ce dépôt littéraire. <sup>1)</sup>

---

<sup>1)</sup> Lettre du collège des Bourgmestre et Echevins de Luxembourg du 17 janvier 1847 :

« Vous avez de nouveau témoigné à notre bibliothèque l'intérêt que vous lui portez en y faisant déposer à titre de don le grand ouvrage de Champollion sur l'Égypte, entre autres livres précieux qui lui proviennent de votre générosité.

En 1852 il lui assura par voie testamentaire la propriété de toute sa collection bibliographique qui alors déjà était d'une grande importance. Il voulut, paraît-il, encore sacrifier après sa mort sur l'autel de la patrie.

En vue de la double destination qu'il avait donnée à ses acquisitions de l'espèce, il fut constamment dominé par deux idées savoir, par celle d'élargir, d'après ses forces, le cercle de ses connaissances en approfondissant, par une étude sérieuse et une active lecture, toutes les matières qui fixèrent son attention et par l'idée fort impartiale, qu'une bibliothèque publique doit être un réceptacle commun, sur lequel viennent prendre place toutes les productions quelconques de l'esprit humain.

Aussi fit-il entrer dans sa collection la

---

»C'est là, Monsieur l'abbé, un véritable bien-  
»fait dont la ville doit vous témoigner une juste  
»gratitude, et nous aimons d'autant plus à en  
»être les organes, que dans toutes les circonstances  
»vous avez donné des preuves de votre dévoue-  
»ment à la chose publique.»

plupart des publications qu'ont fait naître les différentes questions controversées qui, durant sa vie, ont été agitées dans le domaine de la théologie, de la philosophie; il y fit entrer des ouvrages importants de sciences naturelles, surtout des ouvrages concernant les derniers résultats de la science, les applications si multipliées des forces longtemps occultes de la nature.

L'histoire, la géographie, les voyages, la littérature, même des publications de pure curiosité sont largement représentés dans sa bibliothèque.

Les ouvrages donnés à la bibliothèque de Luxembourg par ce généreux bibliophile depuis 1818, forment une section spéciale portant le nom du généreux donateur et comprennent plusieurs milliers de volumes dont le nombre ne pourra être exactement déterminé que quand l'inventaire complet en sera achevé.

Je pense, quant à présent, que ce nombre dépasse 12,000 volumes et brochures.

Pendant ses nombreuses lectures, l'abbé Mæysz avait l'habitude d'extraire des pas-

sages ou de faire par écrit l'analyse des passages qui avaient plus particulièrement répondu à ses idées et fixé son attention.

Parmi les écrits qu'il nous a laissés, je citerai :

1° une collection manuscrite en 2 vol. in-4° renfermant des extraits différents ; le 1<sup>er</sup> volume commencé à Saarlouis en 1808, le second fini à Pfalzbourg en 1814. 2° différents cahiers de contenu philosophique 3° deux autres volumes in-4° intitulés : *Weltansicht und Religion*, composés également d'extraits sur ces matières. 4° une collection manuscrite de sermons qui se trouvaient dans sa bibliothèque.

f) *Différents traits du caractère de l'abbé Mæysz.*

Comme l'isolément dans lequel l'abbé Mæysz a vécu, et son genre de vie en général ont contribué à laisser cette existence ignorée et même méconnue de plusieurs de ses compatriotes, je vais retracer en peu de mots les traits principaux de

son caractère et les faits qui nous permettent de l'apprécier, avant de passer à l'historique de ses derniers moments.

Les principes en matière de pédagogie et d'éducation mis en pratique par l'abbé Mæysz nous sont connus par sa participation à l'enseignement de l'école modèle, dont question ci-dessus.

En matière de religion il avait des vues très libérales. Il ne faut pas, disait-il à plusieurs reprises, persécuter ceux de nos semblables qui ont des croyances différentes des nôtres ; il faut les aimer, les éclairer, leur faire du bien, leur donner de bons exemples et prier pour eux.

La fréquentation habituelle de quelques membres actifs de la loge maçonnique l'avait fait pendant longtemps envisager comme adepte de cet ordre, mais c'était à tort. Ces relations intimes s'expliquent par la circonstance que ces messieurs, dont du reste il a su impartialement apprécier les mérites, étaient avec lui membres du même jury d'instruction de l'école modèle, et de

la même société d'encouragement pour l'instruction publique du Grand-Duché.

Cette tolérance éclairée a laissé une mémoire impérissable dans notre société luxembourgeoise, dans ceux du moins de nos compatriotes, qui ont eu l'avantage de le connaître et de l'apprécier.

A cette tolérance se joint l'impartialité de ses jugements sur les actions d'autrui. La liberté qu'il réclamait pour lui-même, il la laissait volontiers à d'autres.

Dès sa jeunesse, il avait occasion de connaître les besoins de la classe indigente. Aussi exerçait-il au rapport de quelques-uns de ses anciens paroissiens une charité toute chrétienne. Ce que donnait une main était ignoré de l'autre.

A l'occasion de son testament, je ferai voir ce qu'il a fait pour le soulagement de l'indigence. Il s'est voué lui et le produit de ses économies au bien-être de la patrie.

g) *L'abbé Mæysz au déclin de sa vie et sa mort.*

S'apercevant d'un déclin assez sensible de ses forces physiques, l'abbé Mæysz fit

Heureuse vieillesse qui, malgré sa décrépitude, eut le rare bonheur de conserver assez de force d'esprit pour ne pas cesser de vivre intellectuellement avant le jour de sa mort.

Il conserva toute sa présence d'esprit juspu'à l'approche du dernier moment On a été justement surpris de voir en lui jusqu'à quel point l'esprit humain peut, dans d'heureuses conditions, conserver son indépendance des forces physiques jusqu'à la dissolution complète de ces dernières.

Il expira muni des Saints Sacrements de notre mère la Sainte Eglise, avec la résignation la plus parfaite du chrétien et du philosophe, le 27 août 1866, dans la 87<sup>e</sup> année de son âge.

Bénié soit sa mémoire !

Espérons qu'il jouit en ce moment, dans les régions supérieures, du bonheur éternel réservé aux Justes !

D<sup>r</sup> A. NAMUR,

*professeur-bibliothécaire à l'Athénée  
de Luxembourg.*

le demanderait, elle fût aussi reçue au dit établissement.

Je m'abstiens de répéter le legs de sa bibliothèque à celle de sa ville natale.

Le produit de la vente de ce qui lui resterait au jour de son décès devait être divisé en trois lots, dont l'un reviendrait à sa domestique, qui a soigné son ménage pendant près de 20 ans, le second à ses deux dites sœurs, et à l'hospice dans le cas qu'elles seraient mortes à cette époque, le 3<sup>e</sup> lot reviendrait à l'hospice.

Il parle aussi dans son testament du mode de sa sépulture. Il s'en réfère, sous ce rapport, au choix du curé de la paroisse à laquelle il appartiendra au jour de sa mort. C'est ma dignité de prêtre, dit-il, plutôt que ma personne, que la chose concerne. Mais que sur ma tombe on place une simple croix avec mon nom ! Il savait sans doute, qu'il s'était posé lui-même, durant sa longue carrière, un monument plus durable que la pierre et l'airain.

Lorsqu'à la fin de 1865, sa vue était devenue trop faible, par suite de son âge

avancé, pour continuer lui-même ses lectures, il se tint au courant des plus récentes publications en se faisant faire tous les jours des lectures par un de nos intelligents élèves de l'Athénée.

Prenant ses derniers arrangements, il se fit le plaisir de donner lui-même, de son vivant, à la bibliothèque de Luxembourg toute la collection bibliographique que par testament il avait léguée à cet établissement. Il ne conserva chez lui que quelques armoires vitrées, remplies de livres, qu'il voulut garder comme dernier souvenir de ses fidèles compagnons d'étude, et qu'il remit au bibliothécaire quelques jours avant sa mort.

Comme il se voyait, dès la dernière année de sa vie, réduit à une inactivité physique, ce digne vieillard passa son temps à méditer sur l'objet de ses études antérieures et à digérer, comme il le disait souvent lui-même, les nombreux volumes qu'il avait lus durant sa vie. Je n'ai jamais connu, dit-il, ce que c'est que l'ennui.

Heureuse vieillesse qui, malgré sa décrépitude, eut le rare bonheur de conserver assez de force d'esprit pour ne pas cesser de vivre intellectuellement avant le jour de sa mort.

Il conserva toute sa présence d'esprit juspu'à l'approche du dernier moment On a été justement surpris de voir en lui jusqu'à quel point l'esprit humain peut, dans d'heureuses conditions, conserver son indépendance des forces physiques jusqu'à la dissolution complète de ces dernières.

Il expira muni des Saints Sacrements de notre mère la Sainte Eglise, avec la résignation la plus parfaite du chrétien et du philosophe, le 27 août 1866, dans la 87<sup>e</sup> année de son âge.

Bénié soit sa mémoire !

Espérons qu'il jouit en ce moment, dans les régions supérieures, du bonheur éternel réservé aux Justes !

D<sup>r</sup> A. NAMUR,  
*professeur-bibliothécaire à l'Athénée  
de Luxembourg.*